

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La fiche de données de sécurité est conforme au règlement (UE) 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

SECTION 1 : Identification de la substance / du mélange et de la société / de l'entreprise

Date d'émission 30/12/2022

1.1. Identifiant du produit

Nom du produit	Cire de colza pour bougie moulée
Nom chimique	Huile de colza hydrogénée
Synonymes	Huile végétale
Numéro REACH	Exempté
Numéro CAS	68334-28-1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation	Fabrication de bougies
---	------------------------

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Company name	SASU SOJ CO.
Postcode	13008
City	Marseille
Country	Espagne
Tel	+34 93 715 06 48
E-mail	Contactsoj.co@gmail.com
Website	www.soj-shop.com

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence	Tel: 112 Description: SOS
------------------	------------------------------

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification des substances ou des mélanges

Substance / mélange propriétés	N'est pas considéré comme un danger pour la santé ou l'environnement selon la législation en vigueur.
--------------------------------	---



2.2. Éléments d'étiquetage

2.3. Autres risques

Autres risques Pas d'autres risques

SECTION 3: Composition/information sur les composants

3.1. Substances

Note sur la substance Huile végétale

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Inhalation	Air frais.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon. Rincer avec de l'eau.
Contact avec	Buvez beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Informations destinées au personnel de santé Consulter un médecin si la gêne persiste.

4.3. Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaires

Autres informations Non indiqué

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	Utiliser : Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche.
Moyen d'extinction inapproprié	Ne pas utiliser le jet d'eau comme extincteur, ce qui aurait pour effet de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de feu et explosion	Des vapeurs/gaz irritants peuvent se former sous l'effet de la chaleur et en cas d'incendie.
Produits de combustion dangereux	Monoxyde de carbone (CO).

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures Non communiqué.

SECTION 6: Mesures en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelle	Pour la protection personnelle, voir la section 8.
Précaution personnelle	Non communiqué

6.2. Précautions environnementales

Mesures de précautions	Éviter le déversement dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.
------------------------	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage up

Méthodes de nettoyage	Balayer et placer dans un conteneur approprié. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13. Recueillir avec un matériau absorbant et non combustible dans des conteneurs appropriés.
-----------------------	---

6.4. Référence à d'autres sections

Autres instructions	Non indiqué
---------------------	-------------

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sûre

Manipulations	Lire et suivre les recommandations du fabricant. Observer les bonnes pratiques d'hygiène chimique.
---------------	--

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles

stockage	Conserver dans un endroit frais. Conserver dans un endroit sec. Conserver à la température spécifiée.
----------	---

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Utilisation(s) spécifique(s)	Fabrications de bougies décoratives
------------------------------	-------------------------------------

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection des yeux / du visage

Protection des yeux	En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité ou un écran facial.
---------------------	---

Protection des mains

Protection des mains	Des gants de protection sont recommandés
----------------------	--

Protection respiratoire	Pas de spécification recommandé
-------------------------	---------------------------------



SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Etat physique	Solide.
Odeur	Preque inodore.
pH	commentaire: non indiqué
Point de fusion	50 °C
Point d'éclair	> 290 °C
Limite d'explosion	Commentaire : non important
Pression de vapeur	Valeur: < 0,01 mmHg Température: = 200 °C
Gravité spécifique	Valeur: 0,89 – 0,92 g/mlTemperature: = 25 °C
Solubilité	Non soluble dans l'eau.

9.2. Autres informations

Autres propriétés physiques et chimiques

Propriétés physiques et chimiques	Non indiqué
-----------------------------------	-------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Il n'y a pas de risques de réactivité connus associés à ce produit.
------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans les conditions de stockage prescrites.
-----------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réaction dangereuse	Non indiqué.
------------------------------------	--------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Non indiqué
---------------------	-------------

10.5. Matière incompatible

Matière à éviter	Substances fortement oxydantes.
------------------	---------------------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

10.6. Produits de
decomposition dangereux

Non indiqué

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Autres données toxicologique Non indiqué

SECTION 12: Information écologique

12.1. Toxicité

Aquatique Non indiqué.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Ne se bio-accumule pas

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit n'est pas soluble dans l'eau

12.5. Résultats évaluations PBT et vPvB

Résultat PBT Non indiqué.

12.6. Autres effets indésirables

Autres effets
indésirables/remarque Non indiqué.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Spécifier les méthodes
d'élimination appropriées

Confirmer les procédures d'élimination avec l'ingénieur en environnement et les réglementations locales. Récupérer et régénérer ou recycler, si possible.

SECTION 14: Information sur le transport

14.1. Numéro UN

Commentaires Non indiqué.

14.2. nom d'expédition UN approprié

Commentaires	Non indiqué.
--------------	--------------

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Commentaires	Non indiqué.
--------------	--------------

14.4. Groupe d'emba

Commentaires	Non indiqué.
--------------	--------------

14.5. Risques environnementaux

Commentaires	Non indiqué
--------------	-------------

14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

Précautions particulières pour l'utilisateur	Non indiqué.
--	--------------

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au code IBC

14.8. Informations complémentaires.

Informations complémentaires.	Non indiqué.
-------------------------------	--------------

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

EINECS/ELINCS	269-820-6
Références (lois et réglementations)	The Aerosol Dispensers Regulations 2009 (SI 2824), avec des amendements. Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, y compris les modifications. Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE. EH40/2005, limites d'exposition sur le lieu de travail 2005, avec amendements. The List of Wastes (England) (Amendment) Regulations 2005 (Règlement sur la liste des déchets (Angleterre) (amendement).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique	Non
RSE exigée	Non

SECTION 16: Autres informations

Liste des phrases H pertinentes (sections 2 et 3).	
Préparé par	Staffan